



échancier non respecté

Par **seutin**, le **04/07/2023** à **08:59**

Bonjour,

Après avoir souscrit un crédit sans assurance, ma banque m'a prélevé 8 mensualités identique et maintenant elle me prélève jamais le même montant, le monant varie de 1 à 2 euros tous les mois en plus .

Je souhaite savoir, si une banque a le droit de modifier un échancier d'un crédit sans assurance. Cordialement.

Par **youris**, le **04/07/2023** à **14:33**

bonjour,

sans connaître votre contrat de prêt, impossible de répondre.

vosre contrat de prêt doit comprendre un plan de remboursement avec le capital et les intérêts.

vous devez poser la question à votre conseiller bancaire.

salutations